

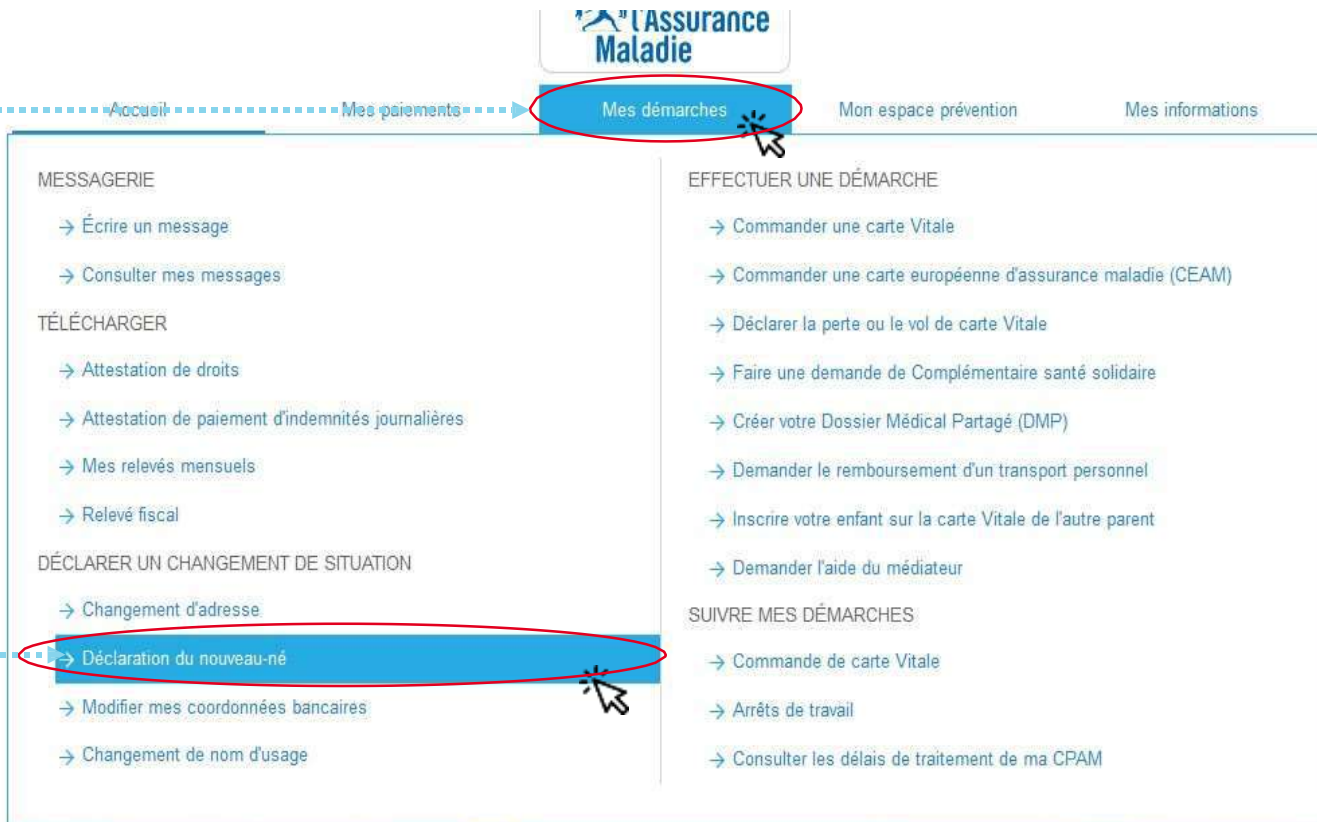
Déclaration du nouveau-né



ETAPE (0) : L'assuré se connecte à son compte ameli et se rend sur la page d'accueil

1

Il sélectionne **Mes démarches**



The screenshot shows the Assurance Maladie website interface. At the top, there is a navigation bar with the Assurance Maladie logo and several menu items: Accueil, Mes paiements, Mes démarches (highlighted with a red oval and a mouse cursor), Mon espace prévention, and Mes informations. Below the navigation bar, the main content area is divided into two columns. The left column contains sections for 'MESSAGERIE' (with links for writing and consulting messages), 'TÉLÉCHARGER' (with links for various documents like rights, daily indemnities, and fiscal returns), and 'DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION' (with links for address, new birth declaration, bank coordinates, and username changes). The right column contains 'EFFECTUER UNE DÉMARCHÉ' (with links for Vital card, CEAM, lost card, complementary health, DMP, transport reimbursement, child registration, and mediator help) and 'SUIVRE MES DÉMARCHES' (with links for card order, work stoppages, and CPAM treatment delays). The 'Déclaration du nouveau-né' link in the 'DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION' section is highlighted with a red oval and a mouse cursor.

2

Puis **Déclaration du nouveau né**

Déclaration du nouveau-né



ETAPE (1) : L'assuré prend connaissance des conditions exigées et des documents nécessaires à la bonne réalisation de la démarche



Déclaration du nouveau-né

Pour déclarer votre nouveau-né à l'Assurance Maladie, celui-ci doit :

- être déclaré auprès de votre mairie
- être né en France

Vous aurez éventuellement besoin des éléments suivants, selon votre situation :

- l'acte de naissance du nouveau-né
- le n° de sécurité sociale du second parent



Si l'assuré **n'a pas déclaré** son nouveau-né auprès de sa mairie, il clique sur « Je n'ai pas tout ». Il sera alors invité à le faire, et **renvoyé vers la page d'accueil**.



Vous aurez éventuellement besoin des éléments suivants, selon votre situation :

Vous n'avez pas déclaré votre enfant en mairie ?

Faites-le, nous vous attendons pour compléter cette démarche à votre retour.

Retour au tableau de bord

Déclaration du nouveau-né



ETAPE (2) : L'assurée **renseigne l'identité de son nouveau-né**

Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

Déclaration du nouveau-né

Je saisis les informations de mon nouveau-né telles que renseignées sur son acte de naissance.

Prénom d'usage *

+ Ajouter un prénom

Nom de famille *

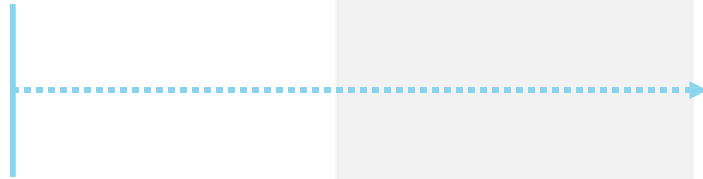
Date de naissance *

Département de naissance *

* champs obligatoires

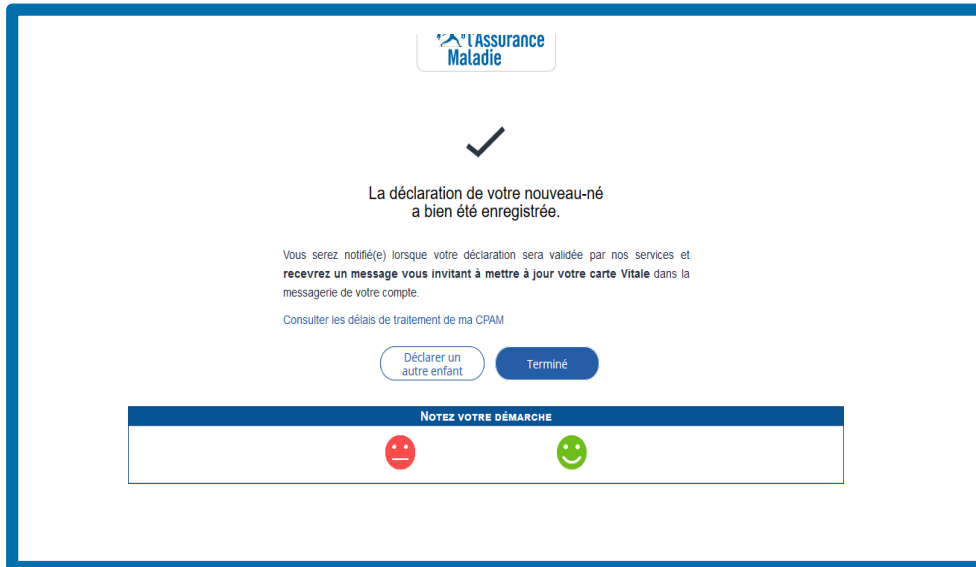
Suivant

L'assurée peut ajouter jusqu'à **3 prénoms**.



Déclaration du nouveau-né

La démarche est terminée



L'Assurance
Maladie

✓

La déclaration de votre nouveau-né
a bien été enregistrée.

Vous serez notifié(e) lorsque votre déclaration sera validée par nos services et
recevrez un message vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale dans la
messagerie de votre compte.

Consulter les délais de traitement de ma CPAM

Déclarer un
autre enfant

Terminé

NOTEZ VOTRE DÉMARCHÉ

☹️ 😊

Dès que le nouveau-né est
inscrit, **48 heures après avoir
fait la démarche**, l'assuré
devra mettre à jour sa carte
vitale

A condition que...

⇒ L'identité de l'enfant soit connu au **registre de l'état civil**
Autrement dit, l'état civil a bien été mis à jour suite à la déclaration des
parents à la mairie.

ET

⇒ Le **nom (usage ou de naissance) de la mère soit le même** que
celui de l'enfant

ET

⇒ L'Assurance Maladie ait bien connaissance **de la grossesse** de la mère



**Si une de ces 3 conditions
n'est pas remplie, la
démarche se poursuit**

ETAPE (4)

Déclaration du nouveau-né



ETAPE (3) : L'assuré(e) saisit les informations du second parent



Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

Déclaration du nouveau-né

Je saisis les informations du second parent.

Prénom *

Nom de famille *

N° de sécurité sociale * *i*

13 chiffres 2 chiffres

** champs obligatoires*

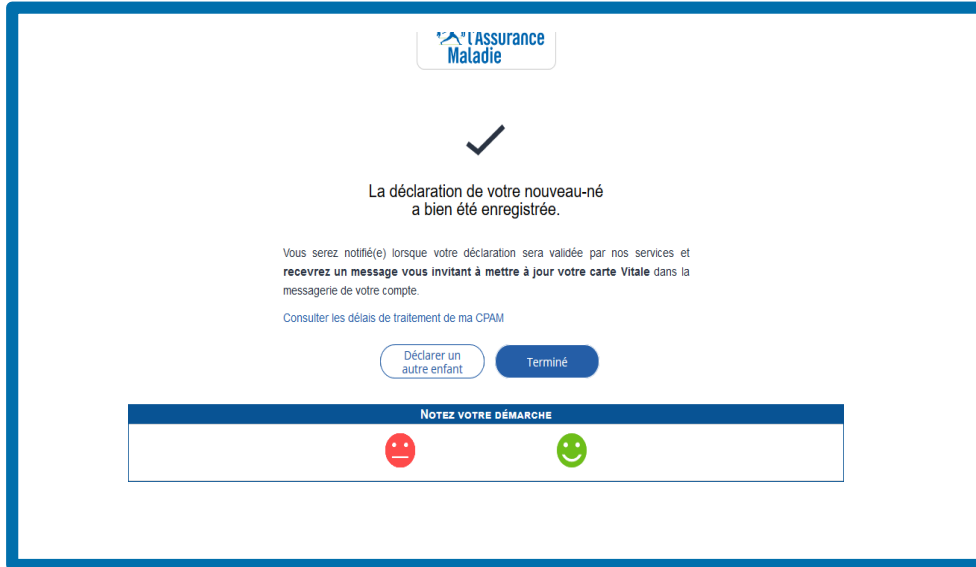
Suivant

Le **nom** et **prénom**

Ainsi que son **NIR**
et la **clef**

Déclaration du nouveau-né

La démarche est terminée



L'Assurance
Maladie

✓

La déclaration de votre nouveau-né
a bien été enregistrée.

Vous serez notifié(e) lorsque votre déclaration sera validée par nos services et
recevrez un message vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale dans la
messagerie de votre compte.

Consulter les délais de traitement de ma CPAM

Déclarer un
autre enfant Terminé

NOTEZ VOTRE DÉMARCHÉ

☹️ 😊

**48 heures après avoir fait la
démarche, l'assuré devra
mettre à jour sa carte vitale**

A condition que...

- ⇒ le **nom de l'enfant** corresponde à celui du **père**
- ET**
- ⇒ le père appartienne au régime général ou à un régime partenaire
- ET**
- ⇒ **L'adresse postale** des deux parents soit **identique**
- OU**
- ⇒ Les **coordonnées bancaires** des deux parents soient **identiques**



**Si l'une de 3 conditions n'est
pas remplie, un document
doit être joint**

ETAPE (4)

Déclaration du nouveau-né



ETAPE (4): L'assuré(e) télécharge l'acte de naissance du nouveau-né (1/2)



Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

Déclaration du nouveau-né

Je joins l'acte de naissance de mon enfant.

Charger un document

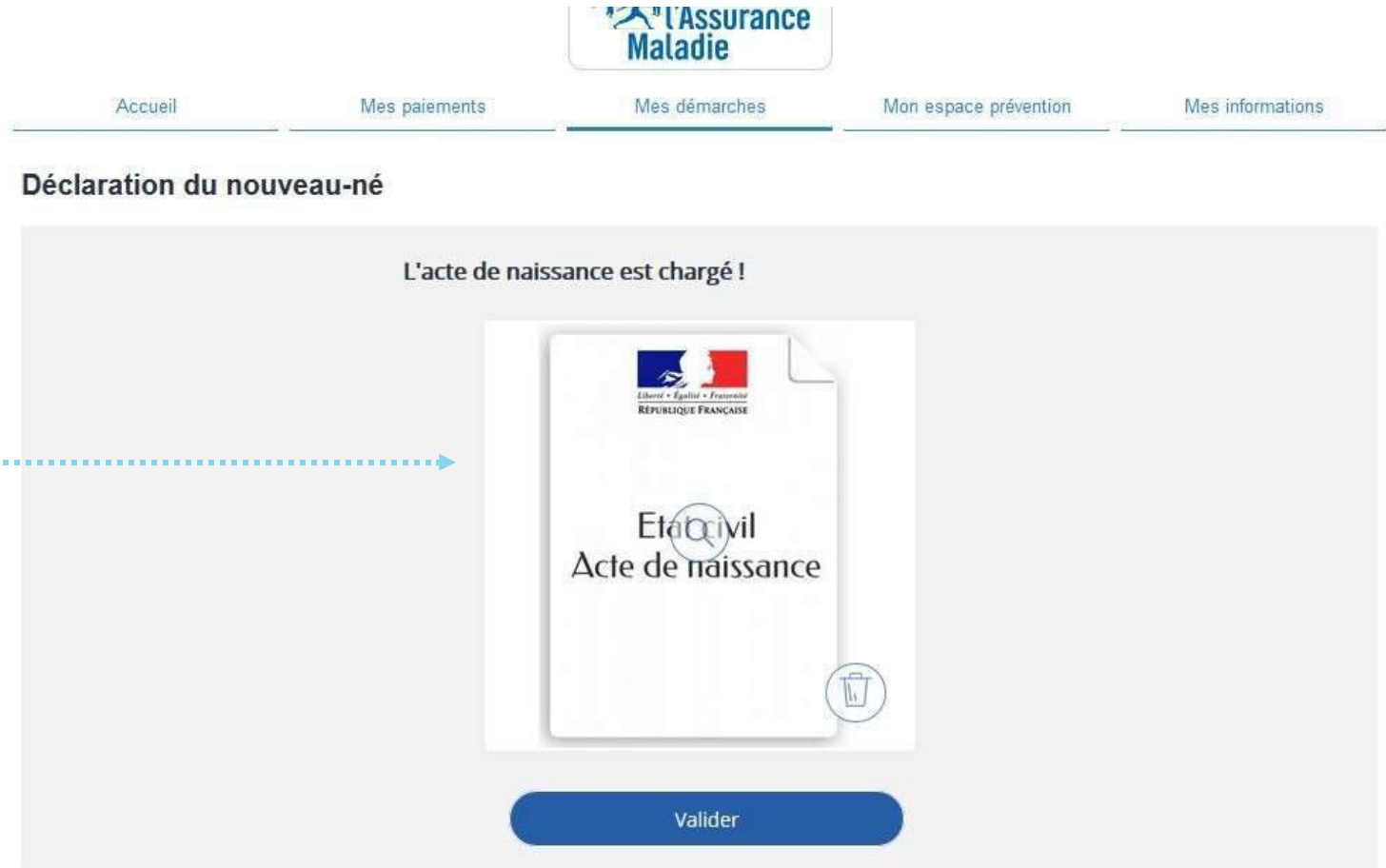
Votre document doit être au **format PDF, PNG ou JPEG** et ne doit pas excéder **2Mo**.

Attention à bien respecter les **formats** et la **taille** des fichiers indiqués

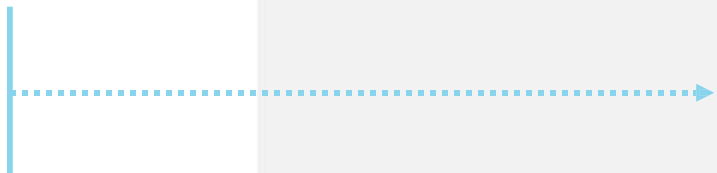
Déclaration du nouveau-né



ETAPE (5): L'assuré(e) télécharge l'acte de naissance du nouveau-né (2/2)



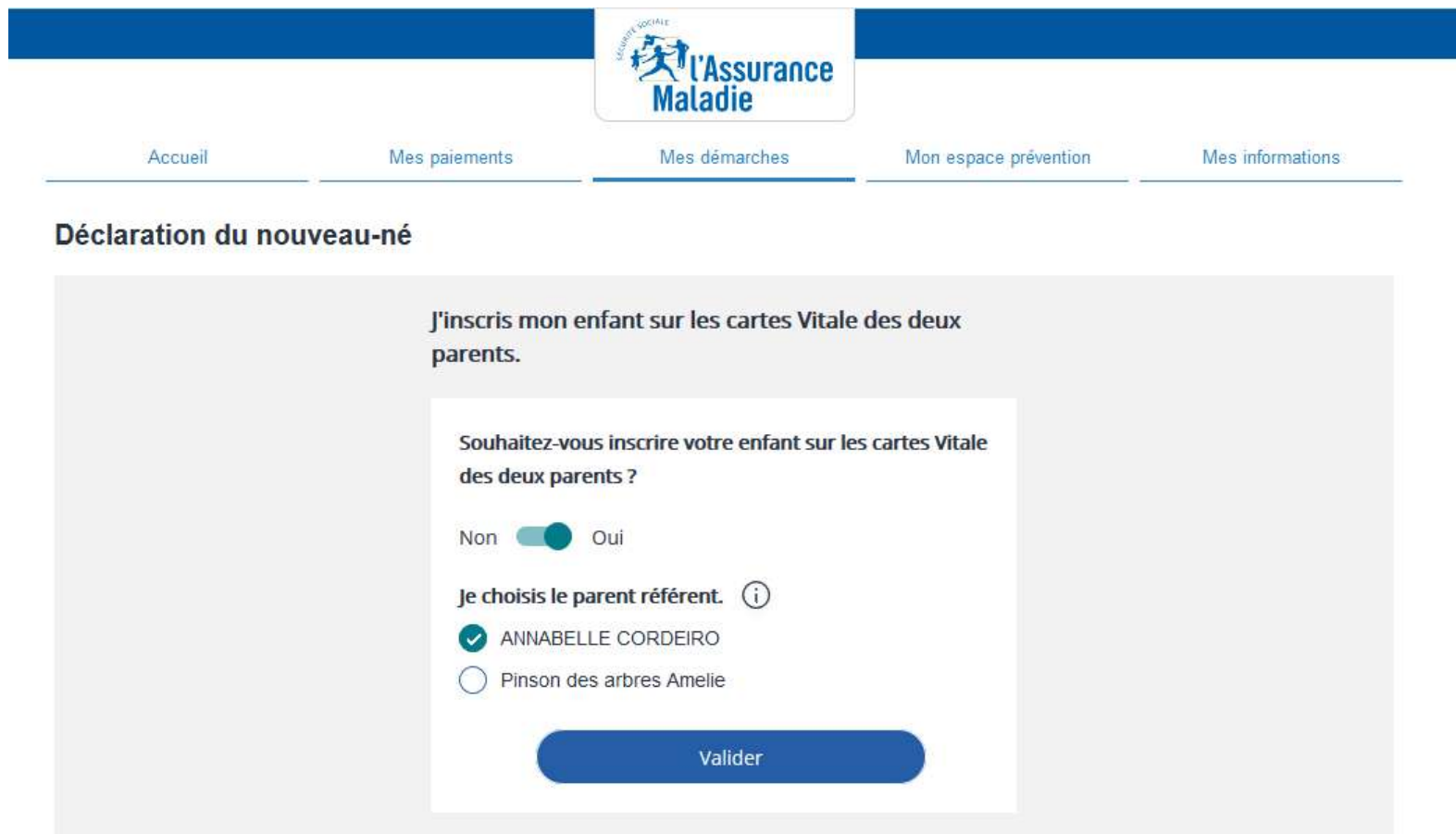
Le document chargé s'affiche, il est prêt à être envoyé



Déclaration du nouveau-né



ETAPE (6): L'assuré(e) décide ou non d'inscrire son enfant sur les cartes vitales des deux parents



Accueil Mes paiements **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

Déclaration du nouveau-né

J'inscris mon enfant sur les cartes Vitale des deux parents.

Souhaitez-vous inscrire votre enfant sur les cartes Vitale des deux parents ?

Non Oui

Je choisis le parent référent. ⓘ

ANNABELLE CORDEIRO

Pinson des arbres Amelie

Valider

Déclaration du nouveau-né



ETAPE (7): L'enfant est reconnu

 L'Assurance
Maladie



La déclaration de votre nouveau-né
a bien été enregistrée.

Dès que le nouveau-né est inscrit dans nos fichiers, un courrier est envoyé dans la messagerie du compte ameli de l'assuré(e), l'invitant à **mettre à jour sa carte vitale**



Vous serez notifié(e) lorsque votre déclaration sera validée par nos services et **recevrez un message vous invitant à mettre à jour votre carte Vitale** dans la messagerie de votre compte.

[Consulter les délais de traitement de ma CPAM](#)

Déclarer un
autre enfant

Terminé

NOTEZ VOTRE DÉMARCHE

